MERCREDI 6 juin 2018 / Edition **Bruxelles** / Quotidien / N° 130 / 1,70 € / 02 225 55 55

GOOGLE SÉDUIT PAR MOLENGEEK P. 28

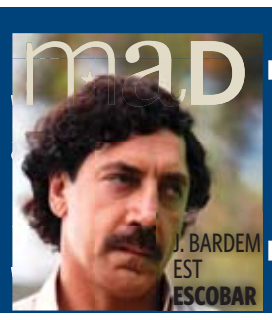

LE SOIR

LE POSTER DES DIABLES + LE CALENDRIER DU MONDIAL

© JON NAZCA/REUTERS.

Après une réunion des ministres européens de l'Intérieur à Luxembourg, le secrétaire d'État à la Migration Theo Francken a frappé les esprits en déclarant que la réforme de Dublin a échoué. Il prône les « refoulements » de bateaux chargés de migrants. Les 28 sont dans l'impasse P. 12 & 13

FIFA
Gianni Infantino : « J'étais sceptique sur l'arbitrage vidéo. J'ai changé d'avis »
P. 24

LIVRE
Claire Chazal : « Je me suis souvent sentie seule »
P. 18

CINÉMA
Jurassic World, le spectacle et l'action avant tout
P. 18

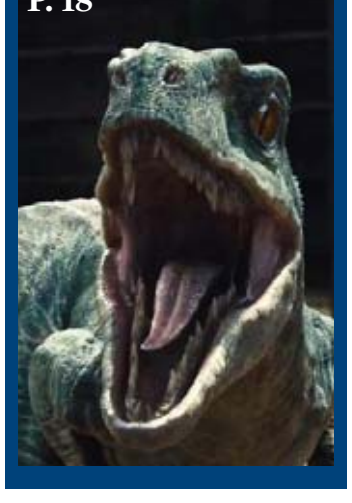

La contrefaçon coûte 2 milliards à la Belgique

Le manque à gagner de ventes à cause de la contrefaçon pèse lourd sur l'économique belge. Il revient à plus de 8.000 emplois par an dans le pays.

Un T-shirt acheté à un coin de rue lors de vacances. Des médicaments commandés sur internet parce que moins chers. Jusqu'ici, des pratiques qui peuvent sembler innocentes, mais qui coûtent cher à l'économie belge.

L'Office européen de la propriété intellectuelle a chiffré, dans une étude dévoilée par *Le Soir*, le coût de la contrefaçon pour l'Europe et notre pays.

Le travail porte sur treize secteurs connus pour être vulnérables : la pharmaceutique, le textile, les cosmétiques, la téléphonie ou encore les vins et spiritueux.

Au total, tous les ans, les entreprises belges perdraient 2 milliards d'euros de ventes, soit 6,8 % des ventes. Chaque année, ce sont donc 8.169 emplois qui seraient perdus dans le pays.

Des études montrent en effet que 10 % des Européens ont acheté des produits contrefaits dans les 12 derniers mois. Désormais, des produits peu chers comme la lessive ou les détergents sont touchés. Mais si l'impact économique est important, c'est aussi parce que les industries actives en propriété intellectuelle pèsent de plus en plus lourd dans l'économie. ■

▶ P. 2 & 3
NOS INFORMATIONS

L'ÉDITO

Béatrice Delvaux
ÉDITORIALISTE EN CHEF

M. LE PREMIER MINISTRE, VOUS DEVEZ FAIRE LA CLARTÉ

Deux questions précises se posent suite à la réunion du Conseil des ministres européens de l'Intérieur. Elles concernent la politique migratoire défendue par la Belgique.

1) Notre pays va-t-il adopter l'approche australienne en recourant aux « pushbacks », c'est-à-dire au refoulement des bateaux de migrants ?

2) Notre pays est-il, pour ce faire, favorable à trouver une manière de contourner l'article 3 de la Convention européenne des droits de l'homme ?

Hier, c'est cette position que le secrétaire d'Etat à l'Asile et la Migration Theo Francken a défendue au Conseil de l'UE, revendiquant la nécessité de cette approche pour sauver l'Union européenne d'une crise, voire d'un anéantissement certain si on ne règle pas la situation actuelle. Est-ce la position belge ? Hier, dans l'entourage du gouvernement fédéral, on nuançait le propos de Theo Francken, et on s'inscrivait en faux contre la lecture de ses déclarations impliquant la violation de l'article 3 de la Convention européenne des droits de l'homme, que le Premier ministre considérait comme *« sacré »* en décembre dernier à la Chambre. Il ne pourrait donc pas être *« contourné »*. Cela n'enlève rien au trouble créé et fait mauvaise figure sur une position schizophrénique en apparence de notre pays, voire prometteuse de lourdes divisions. Personne ne nie la gravité de cette crise migratoire ni la difficulté de la gérer. Dans ces mêmes colonnes hier,

Personne ne nie la colère qui monte dans les opinions publiques

nous soulignions d'ailleurs, à l'instar du secrétaire d'Etat, son extrême dangerosité pour l'existence même de l'Union européenne, bien plus en soi qu'une éventuelle crise de la zone euro sur une base italienne. Personne ne nie l'échec de la politique européenne en ces matières depuis trois ans. Personne ne nie la colère et le ras-le-bol qui montent dans les opinions publiques, faisant basculer des gouvernements sur la base de la peur d'une invasion de migrants. Il revient par ailleurs aux hommes politiques d'en donner la juste mesure sans doper les chiffres pour s'attirer des votes. Deux écoles existent aujourd'hui sur la direction à prendre. D'une part, les partisans d'une fermeture totale des frontières de l'Europe, avec la nécessité ensuite pour la migration de s'adapter à la donne définie. Ceux-ci plaident souvent pour la primauté de l'efficacité sur le respect des droits humains, estimant les conventions (de Genève, des Droits de l'homme) dépassées par la gravité de l'instant. D'autre part, ceux qui pensent que dresser des murs toujours plus haut n'empêchera jamais les migrants de vouloir entrer sur les territoires visés, poussés par les guerres, la pauvreté et les dérèglements climatiques. Ceux-là estiment que l'action à mener doit combiner une gestion par des canaux migratoires légaux et sécurisés en même temps qu'une action plus décisive sur les causes la migration. Les propos de Theo Francken suscitent dès lors une interrogation légitime : dans lequel de ces deux « camps » se situe désormais notre pays et, plus précisément, avec quels pays la Belgique va-t-elle désormais voter lors des prochains Conseils européens ? L'Italie ? La Hongrie ? L'entourage du gouvernement fédéral et le MR ont manifesté hier leur intention de respecter l'article 3, cela au moment où la Belgique va être élue au Conseil de sécurité des Nations unies. Pourront-il tenir cette position ?

23
5 413635 086342

DEMAIN LA TERRE	14	PETITES ANNONCES	26	RÉGION	28-29	TÉLÉVISION	31
NÉCROLOGIE	26	DÉTENTE	27	MARCHÉS	30	PETITE GAZETTE	32

2000150
À la découverte du CORPS HUMAIN
PLUS D'INFOS P. 13
LE FASCICULE N°6 + LES PIÈCES 7,99 €* SEULEMENT
LE SOIR

20001720
Actuellement chez Colruyt :
Prix Rouges et réductions en plus des meilleurs prix
Regardez vite en p. 5
colruyt meilleurs prix

20001753
La famille Eneco s'agrandit.
Eneco

LE KROLL

L'ACTEUR

ALEXIS KOHLER, LE « VICE-PRÉSIDENT »

Le secrétaire général de l'Elysée, omniprésent dans l'ombre d'Emmanuel Macron, est visé par une enquête pour conflit d'intérêts. Il garde cependant la totale confiance du président français.

Le voilà projeté dans une lumière crue, lui, l'homme de l'ombre dont la discrétion n'avait d'égale que l'influence auprès d'Emmanuel Macron. Friand des métaphores maritimes, Alexis Kohler (45 ans), qui avait emmené des livres sur l'histoire navale jusque dans son bureau de l'Elysée, voisin de celui du chef de l'État, risque-t-il de plonger par le fond pour une trop grande proximité avec l'armateur italo-suisse MSC ? « *Soupçons totalement infondés* », balaye le Palais.

Ce n'est pourtant pas encore ce qu'a conclu le parquet national financier, qui a ouvert une enquête pour conflit d'intérêts à la suite des révélations de Mediapart et d'une plainte de l'association anti-corruption Anticor. Le secrétaire général de l'Elysée est soupçonné de trafic d'influence. Ancien haut fonctionnaire de Bercy, il avait été en 2010 administrateur des chantiers navals de Saint-Nazaire (devenus STX), dont le principal client n'était autre que l'armateur italo-suisse MSC, propriété de ses cousins. Une société pour laquelle Kohler a lui-même travaillé quelques mois en 2016 comme directeur financier, avant d'atterrir au château, où la reprise de chantiers navals par l'italien Fincantieri a été entérinée.

Simple « pantouflage » entre le public et le privé, comme la fonction publique française en a souvent le secret ? C'est ce que l'enquête devra déterminer. Kohler assure pouvoir apporter la preuve qu'il s'est toujours « déporté » quand c'était nécessaire.

Alexis Kohler, c'est l'homme de confiance d'Emmanuel Macron. Le seul dont le président dit « *qu'il est plus intelligent que lui* ». Surnommé parfois « le vice-président », il est l'homme-orchestre de la transformation. Pas un jour ne s'écoule sans qu'il ait au téléphone le Premier ministre Édouard Philippe, soucieux à tout prix d'un « *alignement parfait* » pour éviter le moindre couac. Cet homme au parler tranquille, bosseur acharné et incollable sur le moindre dossier, est l'assurance sérénité du chef de l'État. Lorsqu'il nous avait reçus avec quelques journalistes européens en mars dernier, nous avions été frappés par son impassibilité. La France grondait de ses premiers conflits sociaux, mais on entendait les mouches voler dans le bureau de cet ancien rocardien quand il décrivait posément et par le menu les fondements du macronisme (« *une société de la mobilité, avec des droits réels plutôt que des droits formels* »). Une conversation que nous devions promettre de ne pas raconter autrement que par « *une ou deux citations maximum* » pour ne rien détailler « *des arrière-cuisines* ». Toujours cet impératif de rester en coulisses…

Les deux hommes se sont connus entre Bercy et l'Elysée. Alexis Kohler était le directeur de cabinet adjoint de Pierre Moscovici, alors ministre de l'Économie, quand Macron conseillait Hollande à l'Elysée. En 2014, Emmanuel Macron est promu à Bercy pour y succéder à l'ingérable Arnaud Montebourg. Là, ils deviennent inséparables. « *Kohler, c'est un pur produit de Bercy* », décrit Olivier Mongin, de la revue *Esprit*, pour qualifier celui qu'il considère comme un techno infaillible. Seuls l'humour, la passion des cartes, des vieux meubles et du… babyfoot le sauvent, dit-on, de l'austérité totale. Sortis de la même école (l'ENA) à 4 ans d'écart, Kohler et Macron se découvrent d'autres points communs. Ils n'ont alors jamais été élus ni l'un ni l'autre. Et partagent une passion commune pour l'Europe. On s'attaque à lui « *à l'évidence en raison de ses fonctions de secrétaire général de l'Elysée* », estime la présidence. C'est bien un pion essentiel de la macronie qui est désormais fragilisé.

JOËLLE MESKENS

Alexis Kohler est un pion essentiel dans le dispositif politique d'Emmanuel Macron.
© AFP.

LES IMITATIONS FONT RECETTE

La contrefaçon

▶ L'Office européen de la propriété intellectuelle a chiffré les pertes engendrées par la contrefaçon en Belgique et en Europe.

▶ Les trafiquants rivalisent d'ingéniosité pour échapper aux contrôles, selon une étude dévoilée par « Le Soir ».

Quelque 8.169. C'est le nombre d'emplois perdus chaque année en Belgique à cause de la contrefaçon. Ce chiffre ressort d'une étude de l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO) qui sera dévoilée ce mercredi. L'organisme européen a estimé de façon indirecte les pertes économiques engendrées par la contrefaçon dans 13 secteurs connus pour être vulnérables aux atteintes aux droits de la propriété intellectuelle (habillement, musique, chaussures, bijouterie, jouets…). L'étude compare des chiffres de prévision de ventes avec les ventes réelles déclarées dans les statistiques officielles. La différence peut être expliquée par des facteurs socio-économiques tels que la croissance du PIB ou le revenu par habitant mais aussi par la contrefaçon. Des facteurs liés à celle-ci sont pris en compte tels que des indicateurs de bonne gouvernance (corruption…), des études sur la perception de la contrefaçon dans le pays…

Au total, les entreprises belges actives dans ces secteurs perdraient deux milliards d'euros de ventes annuellement, soit 6,8 % de leurs ventes. Cela représente 183 euros par tête d'habitant. Comme les fabricants légitimes produisent moins qu'ils ne l'auraient fait en l'absence de contrefaçons, ils emploient aussi moins de travailleurs, d'où cette perte de 8.169 emplois. Les secteurs les plus touchés sont ceux des médicaments (879 millions), des vêtements (596 millions) et des cosmétiques (240 millions).

En Europe, la perte globale est estimée à 58,9 milliards d'euros, ce qui équivaut à 7,5 % des ventes. La contrefaçon touche aujourd'hui pratiquement tous les produits protégés par la propriété intellectuelle (médicaments, aliments, pièces détachées, pesticides…). Même des produits low-cost comme des poudres à lessiver et des détergents sont touchés. L'époque où le phénomène se limitait aux produits de luxe ou aux grandes marques est révolue.

Des études menées montraient que 10 % des Européens avaient acheté des produits contrefaits dans les 12 mois

Si l'impact économique est important, c'est parce que les industries intensives en propriété intellectuelle (marques, brevets…) pèsent de plus en plus lourd dans l'économie européenne. Entre 2008 et 2010, l'EUIPO estime qu'elles représentaient 39 % de la production européenne et 26 % de l'emploi. En 2016, cette contribution était montée à 42 % de la production et 28 % de l'emploi. Ces secteurs qui font un usage plus élevé que la moyenne de la propriété intellectuelle génèrent un surplus commercial de 96 milliards d'euros avec le reste du monde et paient aussi mieux leurs travailleurs. Les salaires y sont 46 % plus élevés qu'ailleurs, note l'EUIPO.

C'est précisément parce que ces industries génèrent plus de valeur ajoutée qu'enfreindre les droits de la propriété intellectuelle est une activité criminelle si lucrative. Le retour sur investissement est conséquent. Qui plus est, l'activité est beaucoup moins risquée que d'autres types de trafics (drogue…).

La lutte contre la contrefaçon passe par la répression mais aussi par des actions au niveau de la demande. Il reste beaucoup de travail de sensibilisation à faire. Des études menées par l'EUIPO en 2015 et 2017 montraient que 10 % des Européens avaient acheté des produits contrefaits dans les 12 mois. La proportion était similaire pour les téléchargements illégaux.

« Dans la lutte contre la contrefaçon, la sensibilisation est prioritaire, insiste Luis Berenguer, porte-parole d'EUIPO. *Il faut un changement culturel et de perception »*. Stratégiquement, l'agence européenne a choisi de focaliser ses campagnes de communication autour d'un message positif – la valeur ajoutée de la propriété intellectuelle pour l'économie européenne – plutôt que d'agiter les peurs en mettant en avant la dangerosité des produits contrefaits ou de stigmatiser le consommateur en lui répétant qu'il finance le crime organisé. *« En matière de sensibilisation, les messages positifs sont plus bénéfiques*, explique Luis Berenguer. *On veut démontrer que la propriété intellectuelle est bonne pour la création d'emplois et pour l'économie. Et qu'à l'inverse, faire le choix de la contrefaçon, c'est mettre des emplois en danger. On veut informer les gens des conséquences de leurs choix »*. ■

JEAN-FRANÇOIS MUNSTER

Le patron d'Ice Watch, Jean-Pierre Lutgen, détruit de copies de ses montres grâce à un véhicule à chenilles.
© FRÉDÉRIC HUMBLET.

Les pertes économiques dues à la contrefaçon dans 13 secteurs en Belgique

2,05 milliards d'euros
Pertes de ventes directement dues à la contrefaçon dans 13 secteurs, en un an

6,8 % de pertes de ventes annuelles

8.169 emplois perdus

183 euros perdus par habitant

EN BELGIQUE

Top 5 des secteurs touchés par des pertes de ventes

879 millions d'euros Pertes dans le secteur pharmaceutique — **5,3 %**

596 millions d'euros Pertes dans le secteur textile — **9,1 %**

240 millions d'euros Pertes dans le secteur cosmétiques — **10,5 %**

76 millions d'euros Pertes dans le secteur de la téléphonie — **8 %**

70 millions d'euros Pertes dans le secteur des vins et spiritueux — **6,4 %**

58,93 milliards d'euros Pertes de ventes directement dues à la contrefaçon dans 13 secteurs, en un an

7,5 % de pertes de ventes annuelles

434.701 emplois perdus

116 euros perdus par habitant

EN EUROPE

23,24 milliards d'euros Pertes dans le secteur textile — **8,1 %**

15,95 milliards d'euros Pertes dans le secteur pharmaceutique — **6,6 %**

5,82 milliards d'euros Pertes dans le secteur cosmétique — **8,9 %**

4,21 milliards d'euros Pertes dans le secteur de la téléphonie — **8,3 %**

2,74 milliards d'euros Pertes dans le secteur des vins et spiritueux — **6,9 %**

LE SOIR - 06.06.18 - Source : EUIPO

fait perdre 8.169 emplois

L'HISTOIRE

Quand les marques financent la contrefaçon

Internet a largement facilité le travail des contrefacteurs. De nombreuses plateformes d'e-commerce proposent des biens ou des produits numériques (films, musique....) contrefaits. Et pour financer ces plateformes illégales, qui les trafiquants mettent-ils à contribution ? Les victimes elles-mêmes de la contrefaçon, à savoir les marques ! EUIPO a examiné 1.400 pages web et 180.000 publicités affichées sur 280 sites proposant des produits numériques illégaux ou renvoyant vers eux. Conclusion ? 46% des publicités sur ces sites étaient des publicités « grand public » dont beaucoup provenaient de grandes marques. Cette situation ubuesque s'explique par la complexité et l'opacité des plateformes d'achat automatisé de publicités en ligne (*programmatic*) qui font en sorte que les marques ne soient même pas conscientes qu'elles achètent des publicités sur des sites violant leurs droits.

J.-F. M.

LES ROUTES

Des spécialisations par pays

En matière de contrefaçon, la Chine est imbattable. Dans les dix secteurs les plus à risque (cosmétique, articles en cuir, habillement...), on la retrouve numéro un... à neuf reprises. La Chine et Hong Kong représentaient à eux seuls 80 % des saisies faites par les douanes dans le monde entre 2011 et 2013, selon les chiffres d'une étude d'EUIPO. Mais d'autres nations jouent aussi un rôle important en fonction du type de produit.

Alimentation. La Chine, l'Inde et plusieurs pays asiatiques de plus petite taille (Pakistan, Indonésie, Vietnam, Thaïlande) sont les principaux producteurs d'aliments contrefaits (bonbons, crèmes glacées, biscuits.). Au niveau régional, la Turquie est un acteur assez actif produisant des aliments contrefaits pour le marché européen.

Médicaments. L'Inde est de loin le principal producteur de médicaments de contrefaçon, représentant 55 % des saisies. La Chine vient en seconde position (22 %).

Cosmétique. La Chine est le principal producteur (59 % des saisies). La Turquie, qui cible exclusivement l'Europe, suit en deuxième position avec 19 % des saisies.

Vêtements. La Chine et Hong Kong représentent 67 % des saisies de vêtements contrefaits devant la Turquie (10 %). L'Europe est surtout ciblée par des pays comme la Turquie, la Tunisie et le Maroc.

Electronique. La Chine et Hong Kong sont de loin les plus grands producteurs (93 %). Ils sont suivis par les Émirats arabes unis et Singapour. En Europe, des appareils électroniques de contrefaçon sont aussi interceptés en provenance de pays d'Afrique du nord comme l'Égypte, l'Algérie et le Maroc.

J.-F. M.

TROIS MOYENS D'ÉVITER LES CONTRÔLES

Dissimuler le pays d'origine

Dans la lutte contre la contrefaçon, il y a les pays à risque, en tête desquels figure la Chine. Les douaniers connaissent cette liste. Alors les trafiquants rivalisent d'ingéniosité pour dissimuler le pays d'origine. Comment brouillent-ils les pistes ? Ils font transiter les marchandises par des grands hubs du commerce mondial comme Singapour ou Hong Kong ou via des pays corrompus ou avec une forte présence d'organisations criminelles. Ils ont aussi de plus en plus souvent recours aux zones de libre-échange qui se multiplient sur la planète (3.000 zones dans le monde). Ces zones dans lesquelles les entreprises bénéficient d'exemption de droits de douane et de taxes sont très prisées car la réglementation y est très faible et les contrôles pratiquement absents.

J.-F. M.

Produire à l'intérieur de l'Union

Pour éviter de se faire prendre aux frontières, les contrefacteurs produisent de plus en plus sur place, au cœur de l'Europe. Ou plutôt finalisent la production. Le stratagème est le suivant. Ils envoient séparément depuis l'Asie les pièces détachées de l'objet en Europe et réalisent ensuite l'assemblage. Ils peuvent aussi envoyer l'objet fini d'un côté et les étiquettes/emballages portant le logo de la marque de l'autre. L'étiquette n'est apposée sur l'objet qu'à la toute fin du processus, lorsque le produit est prêt à être distribué sur le marché. Des milliers de bouteilles de shampooing ou de champagne vides ont ainsi déjà été saisies par les douanes.

J.-F. M.

Scinder les cargaisons en petits paquets

Pour limiter les pertes en cas de saisie, les trafiquants préfèrent de plus en plus scinder leur cargaison en une multitude de petits paquets qui seront ensuite envoyés par la poste. La diminution des coûts d'envoi et l'importance croissante des plateformes d'e-commerce dans le commerce international contribuent à cette évolution. Entre 2011 et 2013, 62 % des saisies de contrefaçon concernaient des colis postaux. Le plus souvent, les trafiquants éclatent la cargaison une fois que celle-ci arrive aux portes de l'Europe, dans les points de transit importants comme l'Albanie, le Maroc, l'Ukraine ou encore la Turquie.

J.-F. M.

20001712

LE SOIR
DÉCRYPTE • ENQUÊTE • RÉVÈLE